RÉGION
LÉZIGNANAISE
CORBIÈRES
MINERVOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Interco' mag

HORS-SÉRIE

Mai 2025

www.ccrlcm.fr

SOMMAIRE

COMPRENDRE L'INTERCO

3 ÉDITO

4 PLUS DE 50 ANS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE !

6 VOTRE INTERCO EST...

8 L'INTERCO AU TRAVAIL

10 L'INTERCO, COMMENT ÇA MARCHE ?

12 DES ÉLUS ET DES SERVICES "POUR UN PROJET COMMUN"

15 QUELLES MISSIONS POUR VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ?

18 RETOUR SUR LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES

20 DES FINANCES SAINES QUI PERMETTENT D'INVESTIR !

24 2025 LA DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT

27 AGENDA CULTUREL

CONSULTEZ LE SITE DE LA CCRLCM SANS MODÉRATION EN UN SEUL CLIC !

Plus convivial, plus fonctionnel, cette version numérique des services de la CCRLCM vous offre un maximum d'informations.
Rendez-vous sur : www.ccrlcm.fr

54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

Albas Albières Argens-Minervois Auriac Bouisse Boutenac Camplong-d'Aude Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnau-d'Aude Conilhac-Corbières Coustouge Cruscades Davejean Dernacueillette Escales Fabrezan Félines-Termenès Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbieu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoi Montséret Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat-d'Aude Saint-Laurent de la Cabrerisse Saint-Martin-des-Puits Saint-Pierre-des-Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières Tournissan Tourouzelle Vignevieille Villerouge-Termenès

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois - 48 avenue Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières - Tél. 04 68 27 03 35
Fax. 04 68 27 04 54 - contact@ccrlcm.fr - www.ccrlcm.fr

Ce numéro INTERCO'MAG est une publication de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois. Directeur de la publication : André Hernandez. Conception-rédaction : service communication / agence Rangoon. Crédits photos : service communication / Shutterstock. Direction artistique, maquettes / exécution : agence Rangoon. Impression : Caiiman Imprimeur. Imprimé à 18.500 exemplaires sur papier PEFC. Dépôt légal à parution. P-ISSN : 3037-2429 / E-ISSN : 3038-236X

Ce numéro spécial d'Interco'Mag marque une étape clé : notre communauté de communes a atteint aujourd'hui sa pleine maturité après plus de 20 ans d'existence.

Depuis près de cinq ans, notre équipe s'engage au sein d'une communauté élargie à 54 communes. Ce numéro vous offre une plongée au cœur de ses origines, de ses instances de travail, de son fonctionnement et de ses missions. Vous y découvrirez également l'histoire de notre institution, ainsi que les élus qui composent le Conseil communautaire.

Ces conseillers, choisis lors des élections municipales, se réunissent en assemblée pour voter les projets et décisions préparés par l'administration, dans l'intérêt des habitants et du développement de notre territoire.

Si notre communauté est reconnue comme si dynamique, c'est que nous avons su, par surcroît, travailler en partenariat avec toutes les institutions, les associations, les chambres consulaires et avec toutes les personnes qui ont souhaité agir avec nous.

Cet état d'esprit participatif, le respect pour tous les acteurs de notre EPCI, nous ont permis d'aller plus loin, d'aller plus vite afin de favoriser son développement harmonieux. Nos concitoyens reconnaissent de plus en plus l'efficience du couple commune-intercommunalité, élément clé du maillage territorial et comme espace de solidarité et de cohésion sociale.

Mais nous devons continuer à diffuser, à vulgariser les modalités de fonctionnement de notre communauté de communes, ses rouages internes, ses instances de direction afin qu'elle soit mieux identifiée dans ses compétences et ses responsabilités.

C'est tout simplement l'ambition de ce magazine hors-série qui arrive à point nommé pour un point d'étape indispensable.

L'année 2025 constitue en effet un moment charnière pour l'intercommunalité de la Région Lézignanaise Corbières Minervois, tout en s'inscrivant dans la continuité de l'histoire amorcée il y a plus de 50 ans avec la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOME). Dès ses débuts, cet organisme visionnaire traduisait la volonté des élus de mutualiser leurs efforts pour le bien commun.
Bien au-delà d'une simple mise en commun de services, notre communauté de communes a été imaginée comme un espace de projets et de solidarités. Ces valeurs, toujours au cœur de notre engagement, continuent de guider nos actions collectives pour un territoire que nous voulons toujours plus dynamique, solidaire, innovant, responsable et attractif.

C'est avec détermination et enthousiasme que je m'engage à porter ce projet avec toute mon équipe jusqu'à la fin de mon mandat.
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce numéro hors-série.

André Hernandez

Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise Corbières Minervois
Maire de Canet d'Aude

PLUS DE 50 ANS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE !

Il y a maintenant un demi-siècle, les communes ont ressenti le besoin de regrouper leurs forces pour assumer, ensemble, des fonctions ou compétences avec plus d'efficacité que si elles les avaient exercées chacune de son côté. C'étaient les débuts de l'intercommunalité.

Un syndicat intercommunal à vocation multiple fut créé (le SIVOME) le 29 mars 1973, présidé d'abord par Jacques Ouradou puis Louis Soucaille, maires de Lézignan-Corbières et enfin par Roger Dupuy, maire de Saint-André-de-Roquelongue. 30 ans plus tard, il est apparu évident qu'il fallait passer à une forme plus intégrée de regroupement intercommunal.

19 communes ont décidé de créer une communauté de communes, c'est-à-dire un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant pour objet **d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.**

Par arrêté préfectoral du 19 décembre 2002, la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise remplaçait le SIVOME et Pierre Tournier en devenait le premier président, Roger Dupuy lui succédant à son décès (14 juillet 2009). La communauté de communes **n'a pas vocation à fusionner des communes mais à exercer des fonctions sur son territoire à la place des communes qui lui délèguent des compétences.**

C'est donc pour répondre le plus efficacement possible aux besoins des habitants et mutualiser des moyens humains et financiers que, progressivement, plusieurs communes sont venues rejoindre le noyau initial de 19 communes.

Et en 2013, avec l'intégration des communes du massif de Mouthoumet, du Val d'Orbieu et de la partie nord de la contrée de Durban, la CCRL devient la CCRLCM avec 52 communes, Michel Maïque en assurant la présidence, puis en 2017, 54 communes regroupant 33 500 habitants.

1970 – 2023 : FLASH BACK !

FAITS MARQUANTS	SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE POUR L'ÉQUIPEMENT ET L'EXPANSION (SIVOME)	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION LÉZIGNANAISE	CCRL
ANNÉES	29 mars 1973	19 décembre 2002	28 septembre 2005
NOMBRE DE COMMUNES	18 (canton de Lézignan)	19 (devient CCRL)	19
COMPÉTENCES OBLIGATOIRES ET MISSIONS CHOISIES	Développement économique Aide sociale et Aide à domicile Ramassage et traitement des ordures ménagères Réalisation de travaux de VRD en régie	Aménagement de l'espace communautaire (SCOT) Création, aménagement, entretien des voiries d'intérêt communautaire Culturels et sportifs d'intérêt communautaire Assainissement individuel Création et gestion d'un chenil et d'un refuge pour animaux Création et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage	Ajout de compétence : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

2003 – 2017 :
UN TERRITOIRE QUI S'AGRANDIT !

Nous devons mettre en commun les moyens humains et financiers, mettre en commun nos atouts et nos ressources économiques, patrimoniales et paysagères afin de créer du développement, de l'emploi, de l'activité et ainsi agir dans l'intérêt des habitants car avant de répartir la richesse, encore faut-il la créer.
Mais aussi nous devons préserver notre cadre de vie et améliorer sans cesse les services aux personnes en plaçant l'humain au centre de nos préoccupations.

André Hernandez

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS	CCRLCM	CCRLCM	CCRLCM
8 avril 2013	4 février 2014	20 octobre 2017	2023
52 (devient CCRLCM)	52	54	54
Gestion des agences postales et des POM's Accès haut débit et très haut débit Restauration collective Tourisme Gestion de l'école intercommunale de Mouthoumet Enfance-Jeunesse (crèches, RAM et centres de loisirs) Lutte contre la désertification médicale et paramédicale	Gestion du site du lac de Jouarres	GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)	L'EPCI fête ses 20 ans

VOTRE INTERCO EST...

Un établissement public de coopération intercommunale ayant le statut de communauté de communes qui regroupe :

54 communes d'une superficie de 82 000 hectares où vivent 33 500 habitants avec à sa tête :

- **Un président :** André HERNANDEZ depuis 2020
- **Un bureau communautaire** composé de 13 vice-présidents et 4 autres membres du conseil communautaire
- **Un conseil communautaire** de 82 délégués désignés pour 6 ans, lors de chaque élection municipale, toutes les communes étant représentées par au moins un conseiller
- **Le conseil communautaire** est l'organe délibérant de la communauté de communes et se réunit en fonction des nécessités mais au moins une fois par trimestre pour évoquer et délibérer sur tous les dossiers soumis à ses décisions. Ses séances sont publiques et les débats et décisions sont retranscrites sur notre site : **www.ccrlcm.fr**
- **Des commissions spécialisées** sont instituées avec des conseillers communautaires pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront d'abord soumis au bureau communautaire puis au conseil communautaire pour décision finale
- **Le siège social** de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM), situé à Lézignan-Corbières, 48 avenue Charles Cros

Ce siège regroupe la majorité des services administratifs et techniques. Néanmoins, la CCRLCM est bien présente sur l'ensemble des communes :

- **Une antenne** opérationnelle à Mouthoumet
- **Un centre de santé** à St Laurent de la Cabrerisse
- **Des crèches** à Lézignan-Corbières, Roubia, St Laurent de la Cabrerisse, Talairan, gérées en régie directe, ainsi que des crèches associées à Ferrals, Boutenac et Ornaisons et un Relais Petite Enfance à Lézignan
- **Un Office de Tourisme Intercommunal (OTI)** implanté à Lézignan-Corbières, places des Vosges, avec des antennes à Lagrasse et à Homps
- 6 déchèteries, une cuisine centrale, 2 gymnases, un conservatoire de musique, une médiathèque, un espace culturel, une aire d'accueil des gens du voyage
- **6 ALSH** (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) intercommunaux, et un ALSH associatif
- **8 zones d'activités intercommunales** avec une surface totale de 110 hectares regroupant 320 établissements et plus de 3 000 emplois

RESPONSABLE

Urbanisme

- **235** demandes de permis de construire en 2024
- **465** déclarations préalables de travaux
- **41** certificats d'urbanisme

Environnement

- **8 966** tonnes d'ordures ménagères collectées en 2023
- **900** tonnes d'emballages
- **1 261** tonnes de verre
- **46** bornes textiles récupérant **130** tonnes
- **6** déchèteries intercommunales dont 2 nouvelles ouvertes en 2023
- **18** catégories de déchets triés

Eau assainissement

- **105** contrôles en 2023
- Près de **1 500** contrôles depuis la création du service

DYNAMIQUE

Finances saines

- Total des dépenses : **22,8 M€** (+4% par rapport à 2023)
- Total des recettes : **35,6 M€** (+13% par rapport à 2023)
- Investissement : **6,4 M€** (2023)
- Encours de la dette : **-31%** depuis le début du mandat (2020)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La CCRLCM n'a pas contracté d'emprunt depuis le début de son mandat actuel ! Cela témoigne d'une gestion budgétaire rigoureuse ainsi que de ressources financières suffisantes pour couvrir ses investissements.

Personnel

- **158** équivalents temps plein pour la CCRLCM en 2024
- **105** ETP pour le CIAS en 2024

Connectée

- THD : **33 M€** investis sur les 54 communes dont **5 M€** par la CCRLCM

Zones d'activités intercommunales

- **110** hectares
- **320** établissements
- **3 000** emplois
- Fin de commercialisation des zones d'activités économiques de Lézignan et d'Ornaisons : toutes les parcelles ont été vendues et vont être occupées par des entreprises

SOLIDAIRE

Aide à domicile – Portage de repas

- **150 000** heures servies / an
- **65 000** repas livrés / an
- Cuisine centrale : **360 000** repas produits / an
- **4** tournées livrant **23** restaurants scolaires, **7** ALSH, **3** crèches, **200** personnes âgées

Aide à l'implantation d'entreprises

Aides de la CCRLCM aux communes

- Enveloppe prévisionnelle de **50 000€** par commune soit, **2,7 M€**
- Aides versées en 2024 : **600 000€**

Centre de santé intercommunal

- **2** agents
- **4 200** consultations par an
- **1 100** patients référencés

RAYONNANTE

Office de tourisme

- **1** office de tourisme à Lézignan-Corbières
- **2** bureaux délocalisés à Lagrasse et Homps
- Participation à la gestion du syndicat mixte d'aménagement du lac de Jouarres
- Plus de **1 000 km** de circuits VTT et pédestres entretenus

Équipements intercommunaux

- **2** gymnases (Louis Tournier ; Lycée Ferroul)

Culture

- **1** conservatoire de musique
- **220** élèves
- **7** enseignants
- **1** agent d'accueil

Concerts pédagogiques JAZZ

- **700** élèves concernés

Médiathèque Intercommunale MILCOM Lézignan-Corbières

- **8,5** ETP "équivalent temps plein"
- **1 800** adhérents actifs
- **28 000** documents à disposition
- **50** manifestations organisées durant l'année pour 1000 spectateurs

Espace Culturel des Corbières et Hors-les-Murs

- **19** spectacles tout public
- **7 000** spectateurs
- **24** représentations pour 3500 scolaires accueillis
- **6** compagnies en résidence

Cinéma dans les villages

- **25** projections par an
- **9** animations musicales

L'INTERCO AU TRAVAIL

PRESIDENT

ANDRÉ HERNANDEZ
Président

Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

VICE-PRESIDENTS

SERGE BRUNEL
1er Vice-président

Délégué aux Ressources humaines, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

GÉRARD BARTHEZ
2ème Vice-président

Délégué à la Culture, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

SERGE LÉPINE
3ème Vice-président

Délégué à la Restauration collective et à la Défense des services publics, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

JEAN-MICHEL FOLCH
4ème Vice-président

Délégué à l'Enfance et à la Jeunesse, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

RENÉ ORTÉGA
5ème Vice-président

Délégué aux Services techniques, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Membre de la Commission d'appel d'offres, Maire

XAVIER DE VOLONTAT
6ème Vice-président

Délégué à l'Économie agricole et à la Valorisation des terroirs et aux Animations, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

FREDDY NOLOT
7ème Vice-président

Délégué au Grand cycle de l'eau, Conseiller municipal à Lézignan-Corbières, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire

CORINNE GIACOMETTI
8ème Vice-présidente

Déléguée à l'Action Sociale (CIAS), Membre du bureau, Conseillère communautaire titulaire, Conseil d'administration du CIAS, Maire

ALAIN MAILHAC
9ème Vice-président

Délégué à la Communication et aux Sports, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

EMILE DELPY
10ème Vice-président

Délégué au Développement touristique, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

JEAN-CLAUDE MONTLAUR
11ème Vice-président

Délégué au Développement touristique, Membre du bureau, Conseiller communautaire titulaire, Maire

ISABELLE GEA
12ème Vice-présidente

Déléguée à la Santé, Membre du bureau, Conseillère communautaire titulaire, Maire

VOS REPRÉSENTANTS

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALBAS
Jean-Claude Montlaur

ALBIÈRES
Yvon Lacombe

ARGENS - MINERVOIS
Gérard Garcia

AURIAC
Bernard Sutra

BOUISSE
Philippe Lacombe

BOUTENAC
Alain Mailhac

CAMPLONG D'AUDE
Serge Lépine

CANET D'AUDE
André Hernandez
Joëlle Canitrot Aye
Marcel Reverdy

CASCASTEL DES CORBIÈRES
Didier Casato

CASTELNAU D'AUDE
Gilles Barthes

CONILHAC-CORBIÈRES
Serge Brunel

COUSTOUGE
Paul Berthier

CRUSCADES
Jean-Claude Morassutti

DAVEJEAN
Mélinda Bornia

DERNACUEILLETTE
Aaron-Lee Grimstone

ESCALES
Henry Schenato

FABREZAN
Isabelle Gea
Frédéric Berrocal

FÉLINES-TERMENÈS
Jean-Marie Saury

FERRALS-LES-CORBIÈRES
Gérard Barthez
Suzanne Arnaud

FONTCOUVERTE
Jacques Contiès

HOMPS
Béatrice Bort

JONQUIÈRES
Jacques Piraud

LAGRASSE
René Ortéga

LAIRIÈRE
Michel Barbaza

LANET
Jean-Marie Galinié

LAROQUE DE FA
Raymond Spoli

LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Gérard Forcada
Christine Benet
Jean-Paul Pujol
Bérangère Lecea
Bernard Fumet
Sophie Birkener
William Combes
Dominique Jolis Pailhiez
Guy Vives
Virginie Julian
Thierry Caumeil
Michel Masuyer
Sylvie Fumet
Sylvie Danré
Dominique Jolis
Sabrina Fito
Didier Julian
Marie-Claude Martinez
Freddy Nolot
Sophie Courriere
Thierry Denard
Rémi Pénavaire

LUC-SUR-ORBIEU
Yves Kosinski
Christine Mangold

MASSAC
Isabelle Farges

MONTBRUN-DES-CORBIÈRES
Claude Boutet

MONTJOI
Jessica Bosch

MONTSÉRET
Yves Fabre

MOUTHOUMET
Christelle Hermand

MOUX
Gérard Pioch

ORNAISONS
Gilles Casty
Claire Chaouat

PALAIRAC
Bernard Colombat

PARAZA
Emile Delpy

QUINTILLAN
André Contreras

RIBAUTE
Alain Coste

ROQUECOURBE - MINERVOIS
Corinne Giacometti

ROUBIA
Geneviève Lopez

SAINT-ANDRÉ DE ROQUELONGUE
Jean-Michel Folch
Myriam Miquel

SAINT-COUAT D'AUDE
David Elis

SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE
Xavier de Volontat

SAINT-MARTIN-DES-PUITS
Henri Rivière

SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS
Roland Quincey

SALZA
Redha Mennad

TALAIRAN
Cédric Malric

TERMES
Hervé Baro

THÉZAN-DES-CORBIÈRES
Philippe Puech

TOURNISSAN
Marilyse Rivière

TOUROUZELLE
Serge Marret

VIGNEVIEILLE
Alain Galand

VILLEROUGE-TERMENÈS
Michel Poncot

L'INTERCO, COMMENT ÇA MARCHE ?

La Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois regroupe 54 communes. Vous avez élu 82 Conseillers pour représenter votre territoire au sein du Conseil communautaire.

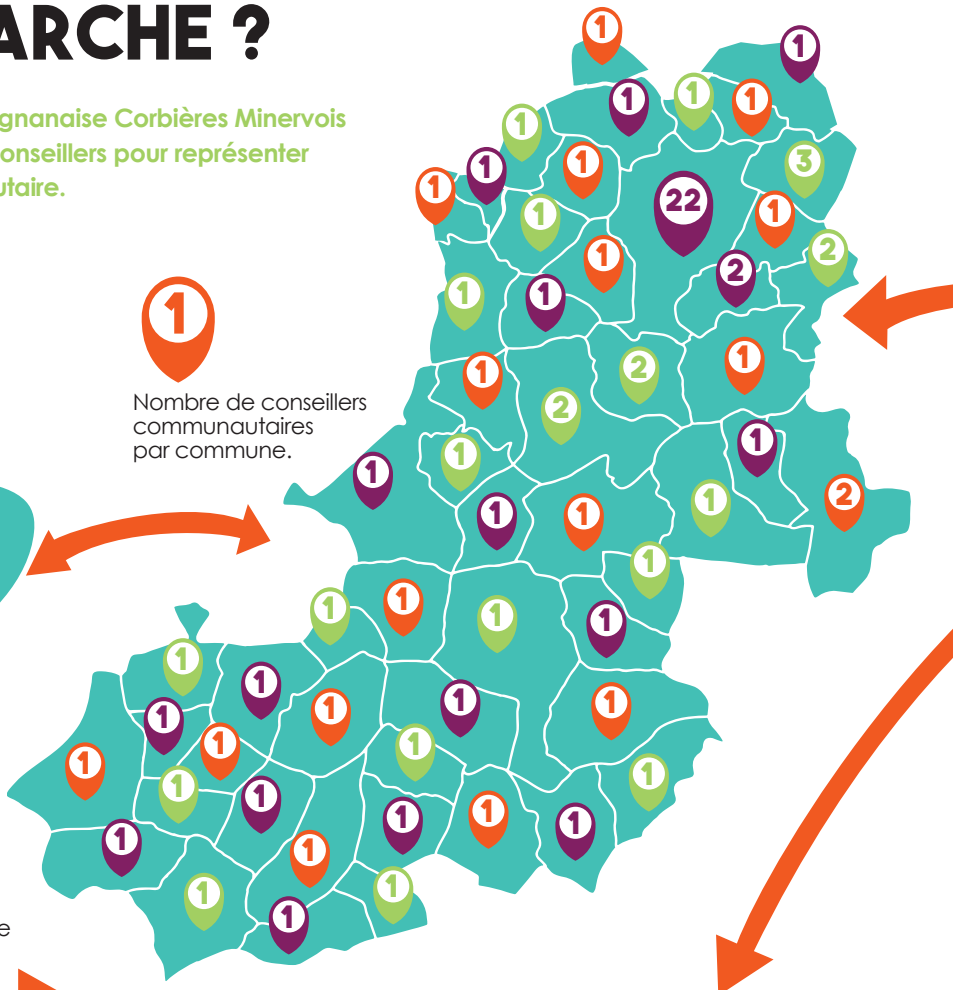

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire, il supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit les maires des 54 communes pour débattre des questions impactant l'ensemble des communes membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Élu par le Conseil, il est constitué du Président, de 13 Vice-présidents et de 4 Conseillers communautaires délégués. Il examine les principaux dossiers avant leur présentation en Conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En tant qu'assemblée délibérante de l'intercommunalité, le Conseil définit les grandes orientations, adopte les budgets et prend environ 200 à 300 délibérations chaque année. Il se réunit en moyenne une fois par mois.

LES SERVICES

Constitués de 300 agents, les services assurent la mise en œuvre des décisions du Conseil communautaire et soutiennent les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Sous la présidence d'un Vice-président, elles se réunissent en fonction de leurs compétences et émettent des avis sur les projets.

DES ÉLUS ET DES SERVICES "POUR UN PROJET COMMUN"

LE PRÉSIDENT

Le Président de la communauté de communes, André Hernandez, fixe l'ordre du jour et préside les réunions du conseil communautaire.

En tant que chef de l'exécutif, il est responsable de la mise en œuvre des décisions prises en conseil en s'appuyant sur l'administration et les divers services de la communauté de communes.

Le Président est le chef exécutif de la communauté de communes.

Il préside le bureau, la conférence des maires et le conseil communautaire. Il prépare les délibérations du Conseil communautaire et il est le garant de la mise en œuvre des décisions. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il représente la communauté de communes dans tous ses actes de la vie civile et judiciaire.

Les vice-présidents exercent leurs délégations octroyées par le Président, sous sa responsabilité.

L'administration de la communauté de communes est placée sous la seule responsabilité du Président.

13 VICE-PRÉSIDENTS, UN BUREAU

Lors de la première séance du mandat du Conseil communautaire, les conseillers élisent leur président, les vice-présidents et ensuite les membres du bureau.

Pour la CCRLCM, il y a 13 vice-présidents auxquels s'ajoutent 4 élus supplémentaires… Ces 17 élus forment le bureau.

La différence entre un vice-président et un membre du bureau réside dans le fait que chaque vice-président est responsable d'un secteur ou d'une compétence spécifique.

Le bureau est donc composé du Président, des vice-présidents et des 4 membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Il joue un rôle stratégique en évoquant et élaborant les grandes orientations de la collectivité et en examinant les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil communautaire.

82 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires ont été élus lors des élections municipales de 2020. Les listes des candidats au Conseil municipal incluaient les conseillers qui étaient également candidats pour représenter leur commune au sein de la communauté de communes.

Chaque petite commune est représentée au minimum par un élu (en général le maire).

Pour les communes plus importantes, il y a un ou plusieurs délégués supplémentaires. Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de l'intercommunalité, l'équivalent d'un parlement local.
Ses séances sont publiques et ouvertes à tous les citoyens. Lors de ces séances, les membres débattent et adoptent les délibérations concernant et permettant les actions de la collectivité.

Les procès-verbaux des séances du conseil sont consultables en ligne sur le site : **www.ccrlcm.fr.**

DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

L'interco s'appuie sur des commissions et groupes de travail thématiques.

Ces instances permettent aux élus de préparer, de débattre et de formuler des avis ou des propositions avant que les décisions soient soumises au bureau et au Conseil communautaire.

Ces commissions couvrent divers domaines tels que : le développement économique, la culture, l'aide aux commerces, l'artisanat, la cuisine centrale etc... Placées sous la responsabilité d'un vice-président ou du président, ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel mais jouent un rôle consultatif.

Comme on peut le constater, le travail de réflexion des commissions vient en appui de celui des services pour évoquer tous les sujets du ressort de leur compétence avant d'être soumis à la délibération du Conseil communautaire.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE LA CCRLCM

Les conseillers communautaires sont destinataires chaque année du rapport d'activité de la communauté de communes.
Ce rapport annuel obligatoire est une opportunité pour communiquer sur l'action des communes auprès des élus de toutes les communes membres.
Vous pouvez consulter le rapport sur le site de la CCRLCM
➔ **www.ccrlcm.fr**

LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LES RENCONTRES AVEC LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

La conférence des maires réunit les premiers magistrats des 54 communes.

C'est le lieu où ils examinent et discutent ensemble de divers sujets avec chacune des communes en fonction d'un ordre du jour très ouvert.

Cette conférence se tient à l'initiative du président et permet de partager avec les maires des problématiques spécifiques et d'évoquer les grandes orientations et les projets structurants. Il y a également les réunions avec les secrétaires de mairies qui permettent de créer une cohésion entre la communauté de communes et les communes en faisant en sorte que chacun puisse connaître l'ensemble des actions menées sur le territoire communautaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les membres du CIAS se réunissent régulièrement pour statuer sur les évolutions du service, voter tous les documents budgétaires et toutes les délibérations pour gérer au mieux cet établissement public administratif qui exerce la compétence essentielle de l'aide sociale inscrite dans les statuts de la communauté de communes.

LE COUPLE COMMUNES, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre du nécessaire lien entre les communes membres et leur intercommunalité, le rôle de chaque commune est essentiel pour relayer et appuyer les politiques publiques intercommunales, au plus près des habitants du territoire. La mobilisation du couple communauté de communes / communes constitue un atout pour mener les projets cohérents au bénéfice de tous nos concitoyens.

DES AGENTS AUX SERVICES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La CCRLCM met à disposition des habitants des services essentiels. Elle élabore et déploie des politiques publiques visant à aménager, à dynamiser, et à renforcer l'attractivité économique, touristique et culturelle de son territoire.

C'est ainsi que l'on favorise l'harmonie et la solidarité entre toutes les communes et entre les citoyens. Pour mener à bien ses nombreuses missions, la CCRLCM s'appuie sur une administration compétente et de proximité avec des services variés.

L'interco c'est aujourd'hui, 300 agents exerçant plus de 20 métiers différents... tout un éventail de profils pour remplir au mieux les missions de la collectivité et traduire en acte les décisions de son Conseil communautaire.

54 COMMUNES UNIES AUTOUR D'UN PROJET

- Albas
- Albières
- Argens-Minervois
- Auriac
- Bouisse
- Boutenac
- Camplong-d'Aude
- Canet-d'Aude
- Cascastel-des-Corbières
- Castelnau-d'Aude
- Coustouge
- Cruscades
- Davejean
- Dernacueillette,
- Escales
- Fabrezan
- Félines-Termenès
- Ferrals-les-Corbières
- Fontcouverte
- Homps
- Jonquières
- Lagrasse
- Lairière
- Lanet
- Laroque-de-Fa
- Lézignan-Corbières
- Luc-sur-Orbieu
- Massac
- Montbrun-des-Corbières
- Montjoi
- Montséret
- Mouthoumet
- Moux
- Ornaisons
- Palairac
- Paraza
- Quintillan
- Ribaute
- Roquecourbe-Minervois
- Roubia
- Saint-André-de-Roquelongue
- Saint-Couat-d'Aude
- Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse
- Saint-Martin-des-Puits,
- Saint-Pierre-des-Champs
- Salza
- Talairan
- Termes
- Thézan-des-Corbières
- Tournissan
- Tourouzelle
- Vignevieille
- Villerouge-Termenès.

Consultez la carte de la communauté de communes sur :
www.ccrlcm.fr/territoire/carte-interactive

QUELLES MISSIONS POUR VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ?

Depuis le 1er janvier 2014, toutes les communes de France doivent appartenir à un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Mais bien avant cette date, comme on l'a vu, les communes du Lézignanais ont marqué leur volonté de collaborer sur des projets communs.
En effet, la communauté de communes constitue l'échelle pertinente pour aborder et résoudre, dans l'interdépendance avec les communes les défis d'aménagement du territoire, d'attractivité économique, touristique et environnementale.
En s'unissant, les communes disposent de ressources financières accrues pour réaliser des services partagés, de grands équipements, et également soutenir l'activité économique.

Les relations entre communes et communauté de communes sont organisées et régulées par deux principes :

- **le principe de spécialité** : selon ce principe, toute communauté de communes voit sa compétence limitée à l'objet qui lui a été assigné par ses statuts. Autrement dit, les actions de la communauté de communes doivent s'exercer dans le périmètre des compétences définies par ses statuts et pas au-delà.

- **le principe d'exclusivité** : le principe d'exclusivité énonce que le transfert d'une compétence des communes membres à la communauté de communes entraîne le dessaisissement corrélatif et total desdites communes pour ce qui concerne cette compétence.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCRLCM (et son Centre intercommunal d'action sociale) est un établissement public très actif qui emploie plus de 300 personnes à temps complet ou partiel, au service de sa population et des 54 communes, au travers de compétences regroupées sous deux grands chapitres : les services à la population et les actions pour la structuration et le développement du territoire.
Cette communauté de communes est fondée sur un projet commun, un destin partagé par des femmes et des hommes attachés aux Corbières et aux Minervois, attachés à un mode de vie et une aspiration à bien vivre ensemble au cœur de l'Aude.
Pour répondre le plus efficacement possible aux besoins des habitants et mutualiser les moyens humains et financiers, les 54 communes de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, ont délégué à l'intercommunalité un certain nombre de compétences.

La communauté de communes assume plusieurs compétences, à la fois obligatoires et optionnelles, au nom de ses communes membres. Toutes ces compétences répondent à des enjeux d'intérêt commun.

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

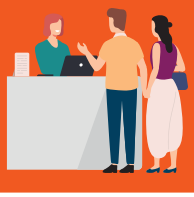

GESTION DU SITE DE JOUARRES VIA LE SMAJ

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ENFANCE ET JEUNESSE

CRÉATION ET GESTION D'UNE FOURRIÈRE ET D'UN REFUGE POUR ANIMAUX

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

GESTION DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DU MASSIF DE MOUTHOUMET

CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

TOURISME

COLLECTE ET ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

RESTAURATION COLLECTIVE

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS, ACTION CULTURELLE

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

ACTION SOCIALE À TRAVERS SON CIAS

NUMÉRIQUE ET DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Toutes ces fonctions sont aujourd'hui assumées exclusivement par la communauté de communes au bénéfice de ses 33 500 habitants.

ET LA COMMUNE ?

Comme on peut le constater, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois dispose d'une forme intégrée de regroupement intercommunal pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de ses habitants en mutualisant les moyens humains et financiers. Il s'agit d'assumer, ensemble, les fonctions ou compétences que chacune des communes ne pourrait exercer compte tenu de ses moyens.

Mais la commune reste la collectivité de base pour l'exercice de la démocratie décentralisée. Lorsqu'elle délègue les compétences qui nécessitent une échelle plus large à l'intercommunalité, la commune se concentre sur ses missions de proximité.

C'est elle qui est sollicitée pour les écoles maternelles et primaires, pour assurer le service et l'enregistrement de l'état civil (naissances, décès...) et c'est le maire qui officie lors des mariages et qui est responsable de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique, sous le contrôle administratif des préfets du département, de la police municipale et de la police rurale.

C'est ainsi que, selon le code général des collectivités territoriales, le maire est responsable du nettoiement, de l'éclairage des rues, de leur sûreté et de leur commodité de passage ; responsable aussi pour ce qui est de réprimer les dépôts d'encombrants dans les rues et dans la nature, les atteintes à la tranquillité, telles que les attroupements, les troubles du voisinage, les bruits, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants...

C'est la commune qui a aussi la charge de la propreté des rues et places, de la délivrance des permis de construire, de l'organisation des élections... Comme on peut le constater, la commune reste le socle de la démocratie locale.

LES FRANÇAIS APPRIVOISENT L'INTERCOMMUNALITÉ

L'INTERCOMMUNALITÉ, UNE BONNE IDÉE ?

Bonne nouvelle : **85 %** des Français estiment que l'intercommunalité est une bonne chose ! Ce chiffre monte même à **88 %** chez les 18-24 ans, preuve que cette organisation territoriale a du sens pour tous. Mais concrètement, que fait votre interco pour vous ? Services aux habitants, développement économique, environnement… Son rôle est clé dans votre quotidien !

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ?

Votre commune fait partie d'une intercommunalité… mais le saviez-vous ?

75 % des Français en ont conscience, et **86 %** connaissent son nom, un chiffre en nette progression. Pourtant, les intercos récentes restent encore méconnues. Une meilleure information permettrait aux habitants de mieux comprendre les actions locales et d'y participer activement.

CONNAITRE L'INTERCO, UN ENJEU DÉMOCRATIQUE

La connaissance de la répartition des attributions des intercos, d'une part, et des communes d'autre part, est inégale, et seulement **75%** des citoyens savent que leur commune appartient à une intercommunalité. Une majorité des Français sont satisfaits du président de leur intercommunalité et ils ressentent l'importance d'un mode de gestion consensuel.

Un enjeu pour renforcer le lien entre habitants et élus ! C'est ce qui légitime, pour une bonne part, la publication de ce magazine hors-série qui a pour vocation d'améliorer la visibilité de votre communauté.

Source : Ifop (le rapport des Français à l'intercommunalité - 2022)

RETOUR SUR LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES

Durant la précédente mandature (2014 – 2020), pas moins de quatre chantiers d'envergure se sont succédés pour façonner notre territoire et lui donner son visage actuel.

LE PÔLE ÉDUCATIF : LE CHANTIER DU SIÈCLE

Offrir à nouveau un lycée aux Lézignanais était une priorité pour les élus du territoire depuis plus de trente ans. Ce projet essentiel pour la jeunesse et les familles devait demeurer un axe majeur de la politique communautaire en faveur d'un aménagement harmonieux.

Pendant toutes ces années, cette ambition a rassemblé 66 communes, l'association "Ensemble pour un lycée", le pays Corbières Minervois, le Conseil Général de l'Aude et la région Languedoc-Roussillon, unis dans ce combat de longue haleine. Ce projet d'envergure a conduit à la construction du lycée Ernest Ferroul, du collège Rosa Parks, de la Maison de l'Enfant, d'une gare routière, d'un gymnase, d'un lycée agricole et de son internat. Il a également permis la rénovation des deux CFA spécialisés en BTP et métiers de bouche, ainsi que l'aménagement des voiries et des parvis reliant l'ensemble de ces infrastructures.

PÔLE ÉDUCATIF

GYMNASE

LYCÉE ERNEST FERROUL

COLLÈGE ROSA PARKS

LE PÔLE ÉDUCATIF EN CHIFFRES

→ **LE LYCÉE ERNEST FERROUL**
1 400 élèves, 55 millions d'euros
(conseil régional/région Occitanie)

→ **LE COLLÈGE ROSA PARKS**
560 élèves, 16 millions d'euros
(conseil départemental)

→ **LA MAISON DE L'ENFANT**
Capacité **25 places,**
2 millions d'euros
(pupilles de l'enseignement public)

→ **VOIRIE ET PARVIS DESSERVANT LES ÉQUIPEMENTS**
8 millions d'euros
(Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois)

→ **GARE ROUTIÈRE**
1,5 million d'euros
(conseil départemental)

→ **GYMNASE DU LYCÉE**
3,5 millions d'euros
(communauté de communes et région Occitanie)

→ **LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ L'AMANDIER**
4 millions d'euros assumés par l'association gestionnaire

→ **REQUALIFICATION DU PÔLE "MÉTIER DE BOUCHE" DU CFAI**
4,5 millions d'euros
(chambre de métiers et région)

→ **REQUALIFICATION DU CFA DU BTP (BTP.CFA OCCITANIE) :**
6,4 millions d'euros
(CCCABTP et région Occitanie)

→ **CONSTRUCTION D'UN INTERNAT POUR LES BESOINS DE DEUX CENTRES DE FORMATION**
200 places, 7,5 millions d'euros
(chambre de métiers) ; il est à noter que ce bâtiment a été dénommé "Michel Maïque", ancien président de la CCRLCM.

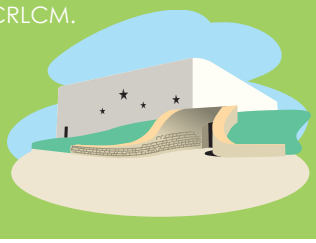

POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE GAGE DE PROSPÉRITÉ

Le socle de notre communauté de communes est constitué par le développement économique. C'est cet engagement fort qui lui permet d'être reconnue comme terre d'accueil par les nouvelles entreprises, ou de développement par les sociétés déjà implantées.

ZONES D'ACTIVITÉS OU ARTISANALES, LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Avec une situation géographique privilégiée, et en étant parfaitement desservie en termes de voies de communication (notamment l'autoroute), la CCRLCM possède des atouts indéniables.
Ainsi, progressivement, des zones d'activités ont été créées ou récupérées sur Lézignan-Corbières mais aussi Canet d'Aude, Ornaisons, Fabrezan...

Zones d'activités intercommunales

- **110** hectares
- **320** établissements
- **3 000** emplois
- Fin de commercialisation des zones d'activités économiques de Lézignan et d'Ornaisons : toutes les parcelles ont été vendues et vont être occupées par des entreprises.

TRÈS HAUT DÉBIT : LE TERRITOIRE SE CONNECTE

- **Vert** : zones déployées
- **Violet** : zones en cours de déploiement
- **Sans couleur** : en étude

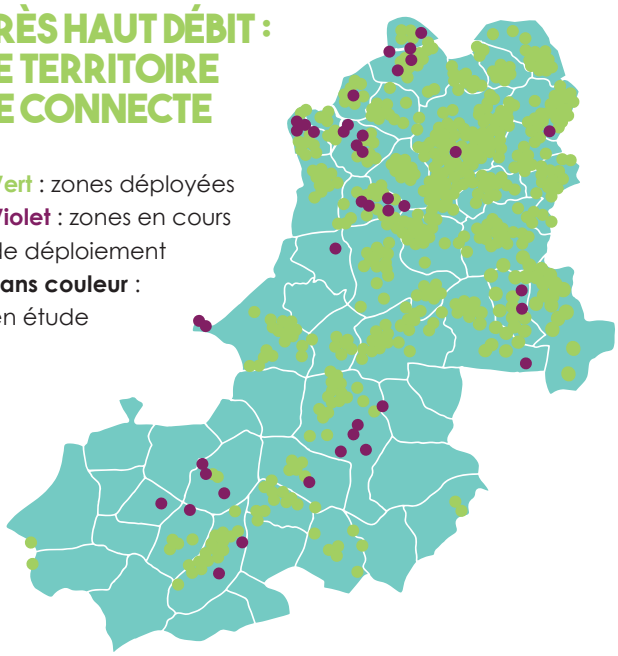

L'aménagement numérique du territoire repose sur trois technologies : la fibre optique (FTTH), les montées en débit et le très haut débit par ondes radio.
Déployé depuis 2016 et prévu jusqu'en 2026, ce projet vise à améliorer les connexions internet.
Porté par le SYADEN, il mobilise plus de 33 millions d'euros, dont 5 millions d'euros financés par la communauté de communes pour 54 communes.
Un territoire rural bien connecté favorise le télétravail et le développement des services numériques administratifs, éducatifs et sanitaires.

ENERGIES RENOUVELABLES

Dès 2002, au cœur du territoire de la communauté, des mâts éoliens ont été implantés sur Escales, Conilhac-Corbières, Luc-sur-Orbieu, puis Canet-d'Aude, Cruscades et Ornaisons, en tenant compte de différents paramètres tels que le gisement de vent, les enjeux paysagers, les possibilités de raccordement, les avis des différents partenaires et surtout en respectant la volonté des habitants des communes.
Une attention particulière a été portée au respect des habitats naturels de la faune et de la flore. En plus de produire une énergie renouvelable et propre, les éoliennes génèrent des ressources non négligeables tant pour les communes que pour la communauté (taxe foncière, CFE, IFER). La production d'énergie photovoltaïque est également un moyen de produire une énergie décarbonée.
Des parcs sont d'ores et déjà présents dans les communes de Talairan, Thézan-des-Corbières, Mouthoumet, Ferrals-les-Corbières, Cruscades, et de gros projets sont en cours d'instruction. La CCRLCM a atteint d'ores et déjà le statut de Territoire à Energie Positive.

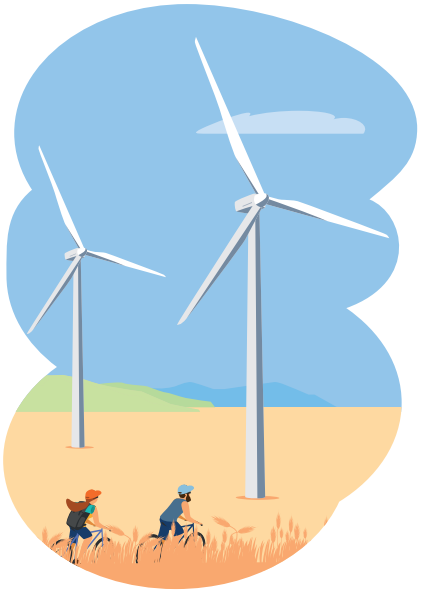

DES FINANCES SAINES QUI PERMETTENT D'INVESTIR !

Depuis le début du mandat, et après la période de confinement, la CCRLCM a concrétisé ses investissements sans se payer de mots. Ici, pas de place pour les évocations de projets mirifiques et irréalisables.
Ici, on conjugue le futur au présent et on donne corps aux projets et aux réalisations prévues par le plan pluriannuel d'investissement, année après année avec ardeur et méthode.

RETOUR EN IMAGES SUR LE TRAIN D'ENFER DES RÉALISATIONS !

AVRIL 2022

LE TOURISME, COMPÉTENCE CLÉ DE LA CCRLCM

Le Pays Touristique Corbières Minervois, désormais Office de Tourisme classé en catégorie 2, dans ses murs

OCTOBRE 2022

LA CULTURE ET SES LIEUX DE VIE

Requalification de la médiathèque de Saint-André-de-Roquelongue

MARS 2023

LE MAILLAGE TERRITORIAL

Rénovation des bâtiments communautaires à Mouthoumet (1,1 M€)

NOVEMBRE 2023

L'ENFANCE JEUNESSE : UNE PRIORITÉ POUR LA CCRLCM

Inauguration de la nouvelle crèche de Roubia "La Clairette" (1,7 M€)

NOVEMBRE 2023

UNE COMPÉTENCE DE PLUS DANS LE GIRON COMMUNAUTAIRE

Inauguration du refuge fourrière animalier intercommunal

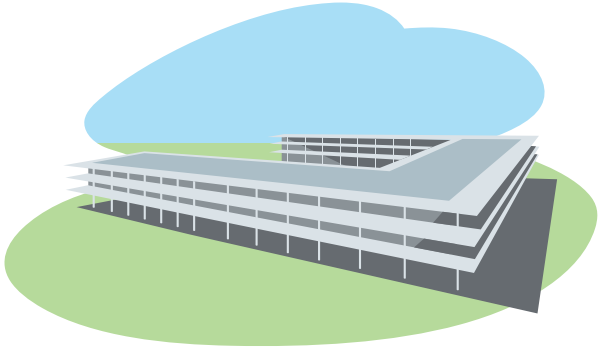

DÉCEMBRE 2023

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENCORE ET TOUJOURS

Inauguration de la zone de Caumont 2 à Lézignan-Corbières (4,5 M€) générant 60 000 m2 de bâtiments construits

DÉCEMBRE 2023

SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION

La réfection du chemin de la Croix Blanche entre les zones d'activités de Lézignan-Corbières et Conilhac-Corbières est terminée

FÉVRIER 2024

L'ENVIRONNEMENT : UNE STRATÉGIE À LONG TERME

Inauguration de la nouvelle déchèterie intercommunale de Lézignan-Corbières, route de Roubia (1,2 M€)

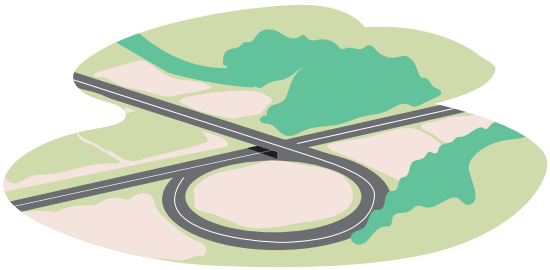

MARS 2024

L'ENVIRONNEMENT : UNE STRATÉGIE À LONG TERME

Nouvelle déchèterie intercommunale à Escales (1 M€) pour un maillage cohérent du territoire

JUIN 2024

LE SPORT : CONFORTER ET APPUYER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Inauguration d'un mur d'escalade au sein du gymnase intercommunal

JUILLET 2024

LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION, UNE PRÉOCCUPATION DE LA CCRLCM

Inauguration de la voie d'accès directe entre les zones d'activités et l'échangeur autoroutier (150 000 €)

MARS 2025

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, UNE RÈGLE D'OR DE LA GESTION DU PERSONNEL

Inauguration des nouveaux locaux dédiés au personnel (espace vestiaire douche et sanitaire et espace de vie pour la pause de midi ; 550 000 €)

Tous ces travaux ont été réalisés dans les règles de l'art,
sans augmentation d'impôts, sans aucun recours à l'emprunt.

J'adore recevoir
le magazine directement
sur ma tablette,
et vous ?

Conception : Rangoon – RCS 434076618 – Crédit photo : Shutterstock

VOTRE MAGAZINE Interco'mag VOUS SUIT PARTOUT !

Que vous soyez en voyage, en déplacement professionnel
ou que vous viviez hors de notre communauté de communes,
restez informé sur toute l'actualité de votre territoire,
en vous abonnant à la version numérique !

ABONNEZ-VOUS
EN SCANNANT CE QR CODE !

ou rendez-vous sur :
www.ccrlcm.fr/abonnement-journal-en-ligne

2025
LA DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Cette démarche pleine d'énergie se poursuit par le développement de services publics au bénéfice des citoyens de ce territoire.

ECO-ENVIRONNEMENT

UN ENGAGEMENT DE LONG TERME... POUR LE LONG TERME !

CETTE ANNÉE :

- Création d'une nouvelle déchèterie intercommunale des 3F : Fabrezan, Ferrals, Fontcouverte pour **1,5 M€**
- Requalification de la déchèterie intercommunale de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse pour **750 000 €**

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE

UN RÉSEAU D'ACCUEIL À LA MESURE DES ATTENTES DE NOS CONCITOYENS

CETTE ANNÉE :

- Création d'une crèche et d'un espace intergénérationnel à Saint-Couat-d'Aude pour un montant de **1,450 M€**

SAINT-COUAT-D'AUDE

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour une nouvelle crèche à Lézignan-Corbières pour **200 000 €**

SANTE

UN AXE FORT POUR LA POPULATION DES CORBIÈRES ET DU MINERVOIS

CETTE ANNÉE :

- Création à Lézignan-Corbières d'un centre de santé intercommunal doté de médecins salariés par la communauté de communes pour **2 M€**
- Ce centre viendra s'ajouter au centre de santé intercommunal de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, avec ses antennes à Ferrals et Fabrezan, pour un maillage sanitaire au bénéfice des patients

CENTRE DE SANTÉ

ECONOMIE

UN SOCLE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

CETTE ANNÉE :

- Requalification des voiries des zones d'activités, après Canet-d'Aude et Ornaisons, à Lézignan-Corbières pour un montant de **300 000 €**
- Aménagement du territoire : améliorer la fluidité des déplacements, entretenir les voiries communales
- Création d'une aire de covoiturage à la sortie de l'autoroute pour un montant d'**1 M€**

Gérer avec sérieux, animer avec savoir-faire, dynamiser avec abnégation et enthousiasme pour améliorer la vie quotidienne des citoyens de cette communauté de communes, telle est notre démarche et notre mission...
Concrétiser, ici et maintenant, un certain nombre des attentes de nos concitoyens.
Sans augmentation d'impôts, sans aucun recours à l'emprunt.

FESTIVAL AUDE AL PAÍS

Parc de Gaujac – LÉZIGNAN-CORBIÈRES

34e ÉDITION

DU 06 AU 09 JUIN 2025

100% TERROIR D'OCCITANIE !

Prom'AUDE

www.promaude.fr

Prom'Aude

BRUITS DE COULOIR - 2025 - Photo HalfPoint

VOS RENDEZ-VOUS

ÉVÈNEMENTS

5 AVRIL AU 17 MAI 2025
SAMEDIS DU POLAR
10h
MILCOM / Lézignan-Corbières

22 AVRIL AU 24 MAI 2025
EXPOSITION « IL ÉTAIT UNE FOIS DES CONTES ET DES COMPTINES »
MILCOM / Lézignan-Corbières
Entrée libre

15 MAI 2025
ISRAËL GALVÀN, L'ACCENT ANDALOU
18h
Espace Culturel des Corbières

15 MAI 2025
ISRAEL GALVAN, L'ACCENT ANDALOU (1re partie)
18h
Espace Culturel des Corbières / Ferrals-les-Corbières
Tarif : 5€ (gratuit si une place de spectacle a été achetée)

1 INTERSECCIÓN (2e partie)
Cie Fernando Jimenez & Angel Fariña (ES)
21h
Espace Culturel des Corbières / Ferrals-les-Corbières
Tarifs : 16€ / 12€ / 8€

20 MAI 2025
PARLER FLAMENCO
18h30
MILCOM / Lézignan-Corbières ou Salle Polyvalente / Paraza
Entrée gratuite

21 MAI 2025
ATELIERS DESSIN
MILCOM / Lézignan-Corbières
Entrée gratuite

22 MAI 2025
RENCONTRE & DÉDICACES AVEC PHILIPPE JALBERT
18h
MILCOM / Lézignan-Corbières
Entrée gratuite

3 AU 14 JUIN 2025
EXPOSITION D'ŒUVRES D'ÉLÈVES
MILCOM / Lézignan-Corbières
Entrée libre

4 JUIN 2025
ATELIERS DESSIN MANGA
18h
MILCOM / Lézignan-Corbières

5 JUIN 2025
ATELIERS DESSIN MANGA
15h30
Pom's / Mouthoumet
Entrée gratuite

5 JUIN 2025
2 PITI PETA HOFEN SHOW
19h
Cruscades

6 JUIN 2025
PITI PETA HOFEN SHOW
19h
Vignevieille

7 JUIN 2025
PROJECTION D'UN FILM « SURPRISE »
15h30
MILCOM / Lézignan-Corbières
Entrée gratuite

14 JUIN 2025
RENCONTRE AVEC MICHEL GARCIA
15h30
Entrée gratuite

20 JUIN 2025
FÊTE DE LA MUSIQUE !
À partir de 18h
Place du Rond / Coustouge
Entrée gratuite

12 JUILLET 2025
FÊTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
Ribaute

1

2

Renseignements : 04 68 27 03 35

RESTER EN CONTACT
AVEC VOTRE INTERCO

S'ABONNER À INTERCO'MAG EN LIGNE

Pour recevoir le magazine directement dans votre boîte mail :
www.ccrlcm.fr/abonnement-journal-en-ligne

Suivre nos actualités sur nos réseaux sociaux :
Facebook : https://www.facebook.com/CCRLCM/
Instagram : https://www.instagram.com/ccrlcm11/
Linkedin : https://urlr.me/Z7GVhu

S'abonner à Panneau Pocket :
Flasher ce QR code pour télécharger l'application

LIRE INTERCO'MAG

Le magazine de l'interco est distribué 3 fois par an dans toutes les boîtes aux lettres de l'intercommunalité.

Il est également disponible sur
www.ccrlcm.fr
dans la rubrique kiosque

SE CONNECTER AU SITE INTERNET DE L'INTERCO

Services, projets, collecte des déchets, dates à retenir, **www.ccrlcm.fr** le site internet de l'interco vous apporte toutes les informations liées à son actualité et à son fonctionnement.

Transport à la demande, consulter les horaires, effectuer une réservation… :
https://www.ccrlcm.fr/vivre-ensemble/services-public/transport-a-la-demande

Consulter les évènements à venir à travers notre agenda : **www.ccrlcm.fr/agenda**

CONTACTS

Contacter l'accueil de l'intercommunalité :
04 68 27 03 35

Toutes vos questions sur les services de transport public TAD :
0 805 608 100

Consulter notre carte interactive du tri sélectif :
https://www.ccrlcm.fr/vivre-ensemble/traitement-des-dechets/carte-interactive-tri

Télécharger notre guide du tri sélectif :
https://www.ccrlcm.fr/kiosque/guide-du-tri

Toutes vos questions en lien avec le tri sélectif :
tri@ccrlcm.fr

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois
48 Av. Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières
Tél : 04 68 27 03 35
www.ccrlcm.fr